



3^{ème}
édition
États généraux
du Bassin de la
DORDOGNE

www.etatsgeneraux-bvdordogne.fr

de **Janvier**
à **Avril**
2023

Ateliers territoriaux
Programme «off»
Congrès final

AXE ET CONFLUENCE VEZERE-DORDOGNE UNE OPPORTUNITE DE DEVELOPPER DES PROJETS BENEFIQUES A LA BIODIVERSITE, A LA NATURALITE DE LA RIVIERE, ET AUX HOMMES

BIOTEC Ingénierie écologique
Nicolas DEBIAIS

CONCEPTION DE DOCUMENTS STRATEGIQUES POUR GUIDER L'ACTION

- **1999** / Schéma d'aménagement et de gestion des berges de la Dordogne dans le département de la Gironde
- **2006** / Schéma d'aménagement et de gestion des berges de la Dordogne entre Bergerac et Castillon-la-Bataille (dépt. de la Dordogne et Gironde)
- **2011** / Schéma directeur de gestion du lit mineur et ses marges de la Dordogne entre Girac et le barrage de Mauzac (dépt. de la Dordogne et du Lot)
- **2021** / Schéma directeur de gestion des berges et des marges riveraines de la Vézère dans le cadre de l'opération Grand Site et du Plan Paysage de la Vallée (dépt. de la Dordogne et de la Corrèze)

20

RESTAURATION PAYSAGÈRE ET ENVIRONNEMENTALE DE LA RIVE DROITE DE LA RIVIÈRE, ENTRE LE CHÂTEAU DE LA VITROLLE ET LE PONT DE LA RD51

CONTEXTE

« Porte d'entrée » de la vallée de la Vézère depuis la Dordogne, le village "promontoire" de Limeuil constitue un point de rencontre entre les deux vallées, tout à la fois d'un point de vue écologique, morphodynamique, mais aussi touristique, où se confrontent les valeurs de la "vallée de l'Homme" et de la Dordogne (points de vues, étape pour les canoës, cyclistes, randonneurs, etc.) se traduisant par une grande affluente.

Pour ce qui est de la Vézère : la vallée s'ouvre brutalement laissant entrevoir une très large plaine alluviale de plus d'1 kilomètre de large, historiquement cultivée, où les parcelles ont eu progressivement dans leur taille avec le développement du machinisme agricole et se sont simplifiées (moins de diversité culturale), laissant disparaître les éléments structurants du paysage (haies, ripisylve).

Parallèlement l'incision du lit de la Dordogne au XX^e siècle (due essentiellement aux travaux d'extraction en lit mineur) et le déficit sédimentaire ont conduit à un enfoncement concomitant du lit de la Vézère entraînant lui-même une disparition progressive des éléments de diversité physique de la rivière, comme l'état du château de la Vitrolle désormais "rattaché" à la berge.

La confluence a ainsi largement été modifiée au profit du tourisme fluvial et routier, désignant les circulations piétonnes (franchissement de la Dordogne depuis le camping, accès par le château de la Vitrolle, etc.) mais aussi le lien visuel et physique avec le bourg "berche".

Le secteur a pourtant vu naître de nombreux atouts tels le Château de la Vitrolle, la ferme de Perdigat et son camping, puis l'église Saint-Martin qui mériteraient une valorisation par une itinérance le long des berges.

ENJEUX ET OBJECTIFS

- Reconquérir une part de la diversité morpho-écologique du lit de la Vézère par la restauration d'anciennes aménages fluviales au droit du château de la Vitrolle, support de valorisation urbaine et touristique.
- Lutter contre l'incision et l'enfoncement du lit de la rivière, puis favoriser le regainissement des formations alluviales.
- Assurer la mise en valeur des atouts patrimoniaux et créer un parc riverain élargi qui intègre les équipements sportifs et les parcs dans un espace arboré afin de donner une unité à ces espaces aujourd'hui morcelés.
- Renforcer le lien et les déplacements modes doux entre le chemin des orfèvres, le bourg et ses berges, et la vallée de la Vézère à travers des circuits thématiques (le futur itinéraire de la vélo-route emprunte d'ailleurs le chemin agricole qui longe les berges).
- Requalifier l'ambiance de la Promenade de la Vézère par la mise en scène de "points de contact" avec le cours d'eau, donnant à voir sur le bourg et le jardin.

ACTIONS A MENER

- Réouverture de l'ancien bras de la Vézère en pied du château de la Vitrolle par terrassement en déblai et remodelage des terrains adjacents, y compris travaux forestiers prioritaires à des fins de libération des emprises, puis mise en scène des matériaux excédentaires obtenus sous la forme de larges bancs graveleux.
- Abattage des arbres d'essences exotiques et à caractère invasif présents en rives (saules pleureurs, érables negundo), puis plantation de massifs ligneux d'essences indigènes adaptées, en massifs et en des endroits choisis.
- Création d'un itinéraire cyclable et piétonnier (parcours thématique autour de la Vézère et sa vallée) qui relierait le bourg de Limeuil (belvédères) aux points de contact avec le cours d'eau et sa vallée agricole. L'itinéraire intégrerait les éléments patrimoniaux : la chapelle Saint-Martin, le château de la Vitrolle et le jardin panoramique de Limeuil. L'aménagement de ponts adossés le long de l'itinéraire de la Vézère permettrait de créer des points d'approche avec le lit de la rivière.
- Favoriser l'émergence de projets agro-environnementaux et touristiques en lien avec le château de la Vitrolle, le domaine de Perdigat et la Reyni. Initier un espace agricole plus diversifié entre le bourg panoramique et la Vézère (agroforesterie, vergers, plantation de haies agricoles de tracé perpendiculaire à la rivière) afin de créer des continuités écologiques entre le versant boisé et la Vézère.

Renforcement des massifs ligneux atterris, bords.

Réouverture du bras au moyen de terrassement en déblai.

Régénération de matériaux à des fins de recharge alluviale et création de larges bancs « à fleur d'eau ».

Soutènement du pont de passage.

Soutènement du pont de passage.

Schémas représentatifs des intentions de projet

1. Création de points de contact à la fois piétonniers et cyclables

2. Aménagement des berges riveraines

3. Aménagement des berges riveraines

4. Aménagement des berges riveraines

5. Aménagement des berges riveraines

6. Aménagement des berges riveraines

7. Aménagement des berges riveraines

8. Aménagement des berges riveraines

9. Aménagement des berges riveraines

10. Aménagement des berges riveraines

11. Aménagement des berges riveraines

12. Aménagement des berges riveraines

13. Aménagement des berges riveraines

14. Aménagement des berges riveraines

15. Aménagement des berges riveraines

16. Aménagement des berges riveraines

17. Aménagement des berges riveraines

18. Aménagement des berges riveraines

19. Aménagement des berges riveraines

20. Aménagement des berges riveraines

21. Aménagement des berges riveraines

22. Aménagement des berges riveraines

23. Aménagement des berges riveraines

24. Aménagement des berges riveraines

25. Aménagement des berges riveraines

26. Aménagement des berges riveraines

27. Aménagement des berges riveraines

28. Aménagement des berges riveraines

29. Aménagement des berges riveraines

30. Aménagement des berges riveraines

31. Aménagement des berges riveraines

32. Aménagement des berges riveraines

33. Aménagement des berges riveraines

34. Aménagement des berges riveraines

35. Aménagement des berges riveraines

36. Aménagement des berges riveraines

37. Aménagement des berges riveraines

38. Aménagement des berges riveraines

39. Aménagement des berges riveraines

40. Aménagement des berges riveraines

41. Aménagement des berges riveraines

42. Aménagement des berges riveraines

43. Aménagement des berges riveraines

44. Aménagement des berges riveraines

45. Aménagement des berges riveraines

46. Aménagement des berges riveraines

47. Aménagement des berges riveraines

48. Aménagement des berges riveraines

49. Aménagement des berges riveraines

50. Aménagement des berges riveraines

51. Aménagement des berges riveraines

52. Aménagement des berges riveraines

53. Aménagement des berges riveraines

54. Aménagement des berges riveraines

55. Aménagement des berges riveraines

56. Aménagement des berges riveraines

57. Aménagement des berges riveraines

58. Aménagement des berges riveraines

59. Aménagement des berges riveraines

60. Aménagement des berges riveraines

61. Aménagement des berges riveraines

62. Aménagement des berges riveraines

63. Aménagement des berges riveraines

64. Aménagement des berges riveraines

65. Aménagement des berges riveraines

66. Aménagement des berges riveraines

67. Aménagement des berges riveraines

68. Aménagement des berges riveraines

69. Aménagement des berges riveraines

70. Aménagement des berges riveraines

71. Aménagement des berges riveraines

72. Aménagement des berges riveraines

73. Aménagement des berges riveraines

74. Aménagement des berges riveraines

75. Aménagement des berges riveraines

76. Aménagement des berges riveraines

77. Aménagement des berges riveraines

78. Aménagement des berges riveraines

79. Aménagement des berges riveraines

80. Aménagement des berges riveraines

81. Aménagement des berges riveraines

82. Aménagement des berges riveraines

83. Aménagement des berges riveraines

84. Aménagement des berges riveraines

85. Aménagement des berges riveraines

86. Aménagement des berges riveraines

87. Aménagement des berges riveraines

88. Aménagement des berges riveraines

89. Aménagement des berges riveraines

90. Aménagement des berges riveraines

91. Aménagement des berges riveraines

92. Aménagement des berges riveraines

93. Aménagement des berges riveraines

94. Aménagement des berges riveraines

95. Aménagement des berges riveraines

96. Aménagement des berges riveraines

97. Aménagement des berges riveraines

98. Aménagement des berges riveraines

99. Aménagement des berges riveraines

100. Aménagement des berges riveraines

Ambitions paysagères

BUDGET PREVISIONNEL

- Travaux de restauration morpho-écologique : 150.000 € H.T. à 160.000 € H.T.
- Conception & maîtrise d'œuvre : 25.000 € H.T.
- Dossiers réglementaires : 5.000 € H.T.

L'EVOLUTION DES PERCEPTIONS

A TRAVERS DIFFERENTS POSTULATS

Trois types de modifications essentielles constituent un frein à l'atteinte du bon état écologique des cours d'eau :

l'altération des flux : modification des régimes hydrologiques, altération de l'équilibre sédimentaire (graviers, sables, fines) ;

l'altération des formes : la géométrie des cours d'eau (simplification des faciès d'écoulement, rectifications, rescindements, etc.) ;

l'altération de l'accès aux habitats : perturbation ou rupture des connections entre les milieux connexes (bras mort, prairie alluviale, etc.) et modification de la continuité biologique amont/aval (circulation des poissons et autres espèces aquatiques).



Il n'existe pas de restauration biologique sans restauration physique



Il n'existe pas de reconquête durable de la biodiversité sans retour et acceptation des dynamiques



LA CONSCIENTISATION DES IMPACTS

LA DORDOGNE / 1948

Falaise calcaire d'Aillac

1948

Sources : Geoportail.fr

LA CONSCIENTISATION DES IMPACTS

LA DORDOGNE / 1995



Sources : Geoportail.fr



1995

VERS LA RECONQUETE D'HABITATS & DYNAMIQUES

(EXEMPLES)
BRAS DES CARRETIERS



VERS LA RECONQUÊTE D'HABITATS & DYNAMIQUES (EXEMPLES) ANCIENNE GRAVIERE DE VEYRIGNAC



AVANT



APRES

VERS LA RECONQUÊTE D'HABITATS & DYNAMIQUES

(EXEMPLES)

ANCIENS BRAS ET COUASNE DE GAULE



VERS LA RECONQUÊTE D'HABITATS & DYNAMIQUES

Esquisse d'intentions
Bras de Vitrolle / Limeuil

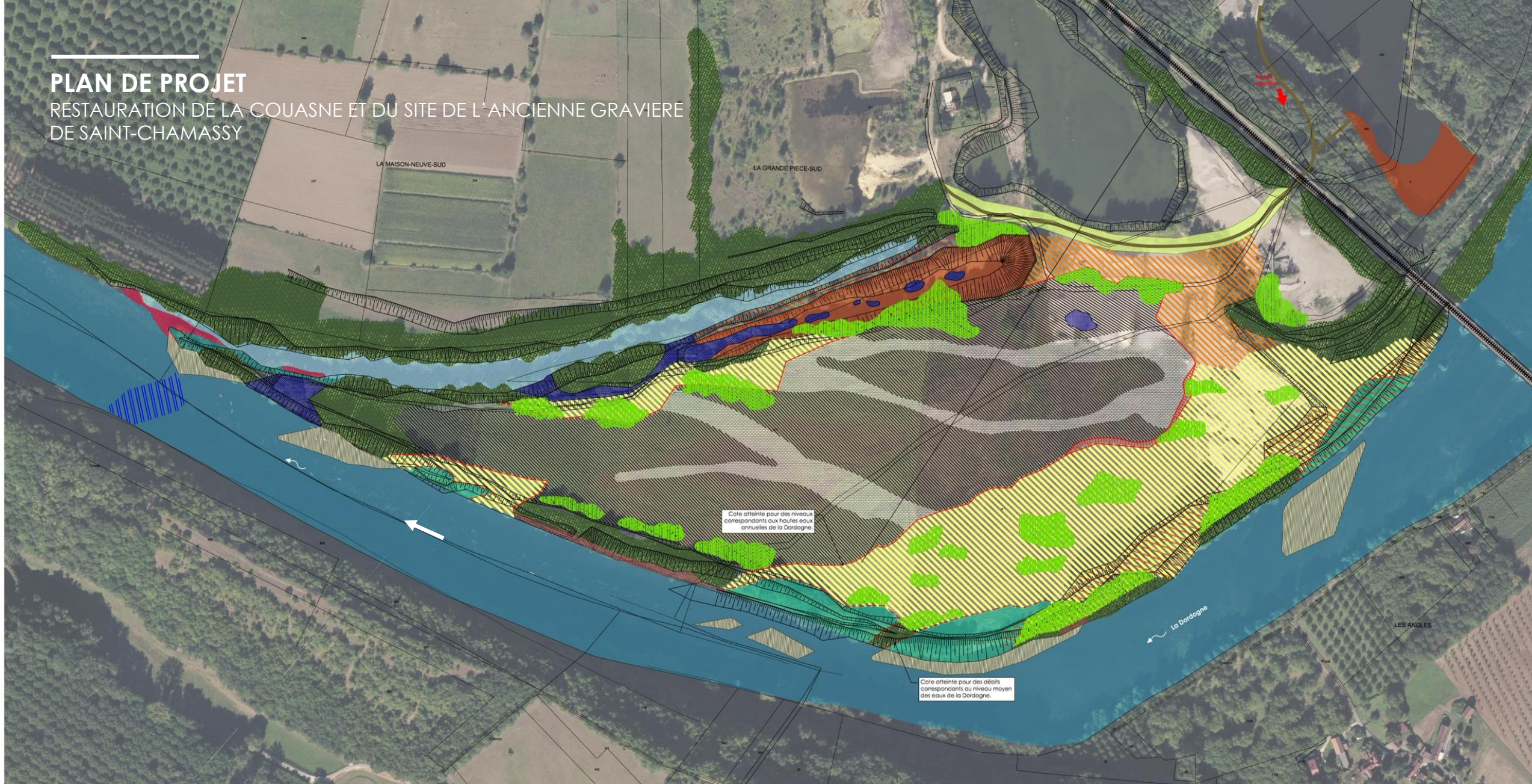
La Vézère

La Dordogne

Projet Saint-Chamassy
Programme Life 2023

PLAN DE PROJET

RESTAURATION DE LA COUASNE ET DU SITE DE L'ANCIENNE GRAVIERE
DE SAINT-CHAMASSY



POUR LA RESTAURATION DU LIT DE LA VEZERE ET SES MARGES A LIMEUIL



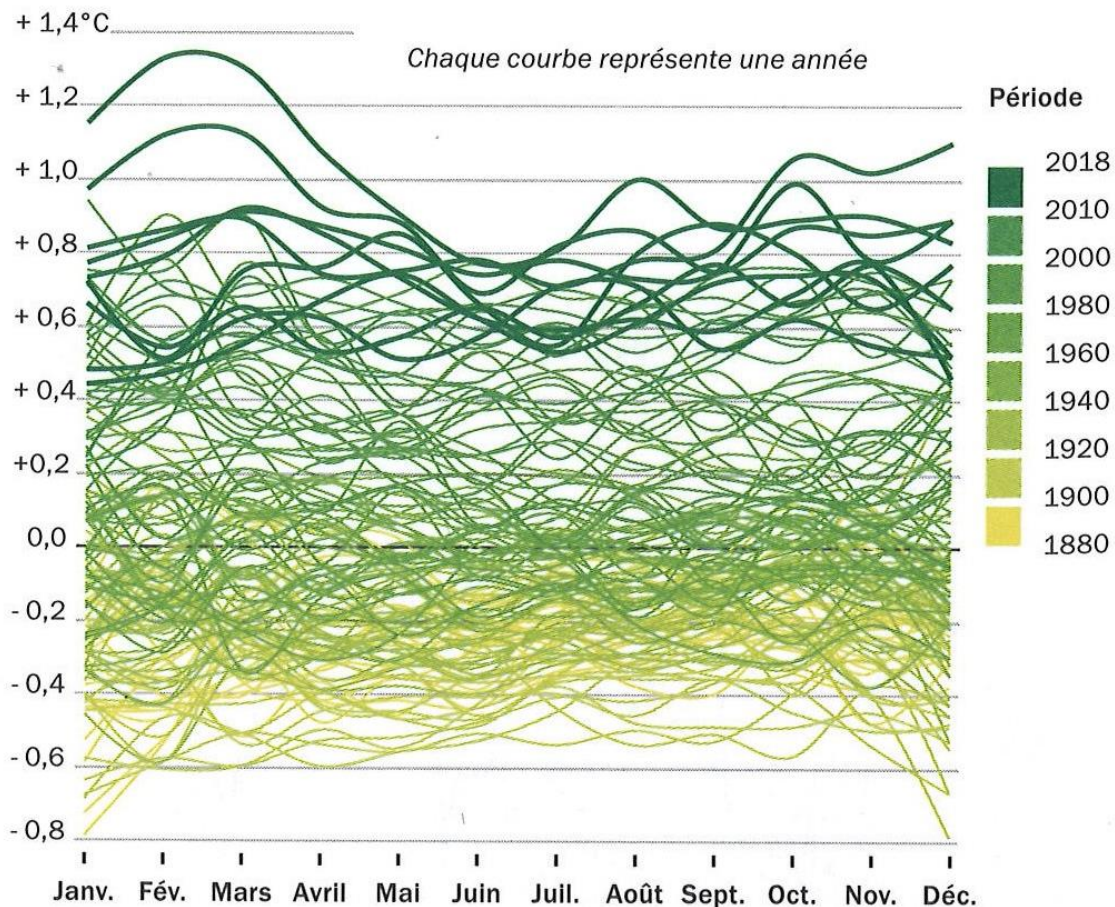
UNE HISTOIRE QUI S'INSCRIT DANS UNE PLUS GRANDE HISTOIRE ...

CELLE DE LA LEGISLATION ... INFLUENCEE ELLE-MEME PAR CELLE DE LA TERRE ET DU CLIMAT

- **1982-1986 / le concept de restauration de cours d'eau est formalisé pour la première fois dans les 4èmes programmes d'intervention des Agences de l'Eau Loire-Bretagne, Rhin-Meuse, et Rhône-Méditerranée-Corse**
- **(1990- publication du 1^{er} rapport d'évaluation du GIEC (groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) créé en 1988).**
- **1992 / Loi sur l'Eau**
Elle a pour objet de garantir la gestion équilibrée des ressources en eau. « L'eau fait partie du patrimoine commun de la nation. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable, dans le respect des équilibres naturels, sont d'intérêt général » (Article 1^{er})
- **1996 / Premiers SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) mis en place**
- **2000 / Directive Cadre Européenne sur l'Eau (DCE)**
Elle fixe des objectifs pour la préservation et la restauration de l'état des eaux superficielles (eaux douces et eaux côtières) ainsi que pour les eaux souterraines. L'objectif général est d'atteindre d'ici à 2015 le « bon état » des différents milieux sur le territoire Européen.
- **2004 / Loi transposant la DCE en droit français et confirmant l'importance du concept de restauration**
- **2006 / Nouvelle Loi sur l'Eau et les milieux Aquatiques (Lema)**
- **2009 / loi relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement**
Elle définit entre autre objectif de préserver la biodiversité, notamment à travers la conservation, la restauration et la création de continuités écologiques
- **2011 / Stratégie Nationale pour la Biodiversité 2011-2020 (SNB)**
Il s'agit de la concrétisation de l'engagement français au titre de la convention sur la diversité biologique (CDB) ratifiée par la France le 1^{er} Juillet 1994. Après une première phase 2004-2010 basée sur des plans d'actions sectoriels, la SNB 2011-2020 vise un engagement plus important des acteurs dans tous les secteurs d'activité, à toutes les échelles territoriales, en métropole et outre-mer. Il s'agit d'atteindre les 20 objectifs fixés pour préserver, restaurer, renforcer, valoriser la biodiversité et en assurer un usage durable et équitable.
- **2017 / les différentes procédures et décisions environnementales requises pour les projets soumis à la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) et les projets soumis à autorisation au titre de la loi sur l'eau (IOTA), sont fusionnées au sein de l'autorisation environnementale unique (AEU).**
- **2021 / Loi Climat et Résilience pour la lutte contre le dérèglement climatique (elle regroupe 146 propositions de la Convention Citoyenne pour le climat sélectionnées par le président de la République)**

Variation des températures mensuelles globales, 1880-2018

En degré par rapport à la moyenne
de la période de référence (1951-1980)

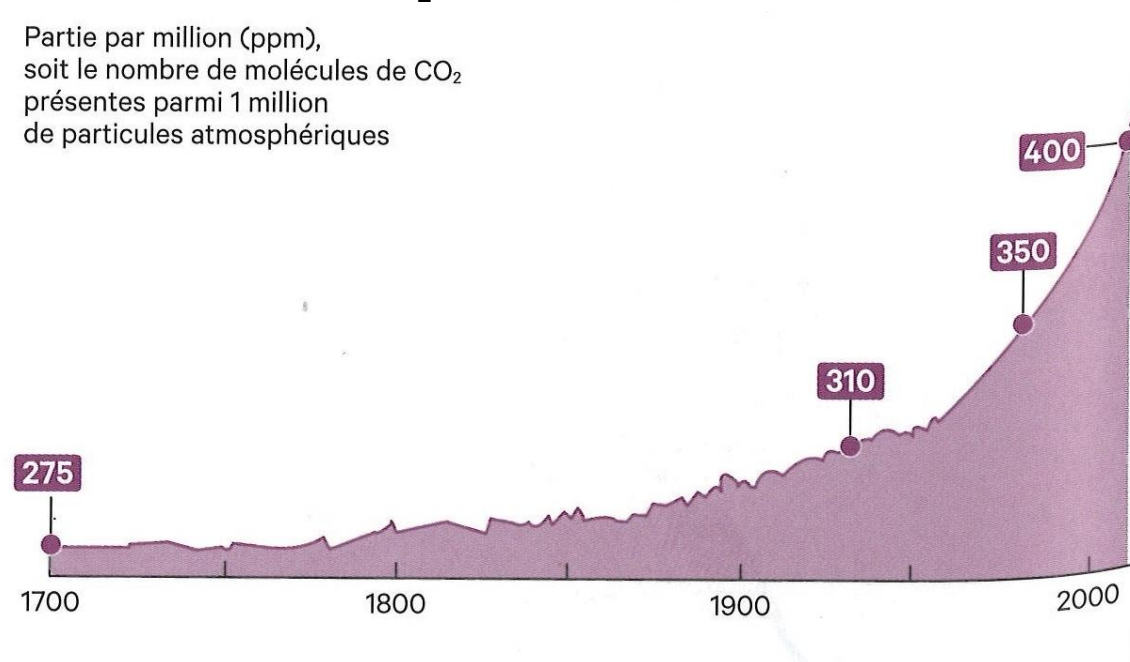


Source : NASA, <https://climate.nasa.gov>

© Atelier de cartographie/Presses de Sciences Po, 2021

Concentration de CO₂ dans l'atmosphère

Partie par million (ppm),
soit le nombre de molécules de CO₂
présentes parmi 1 million
de particules atmosphériques

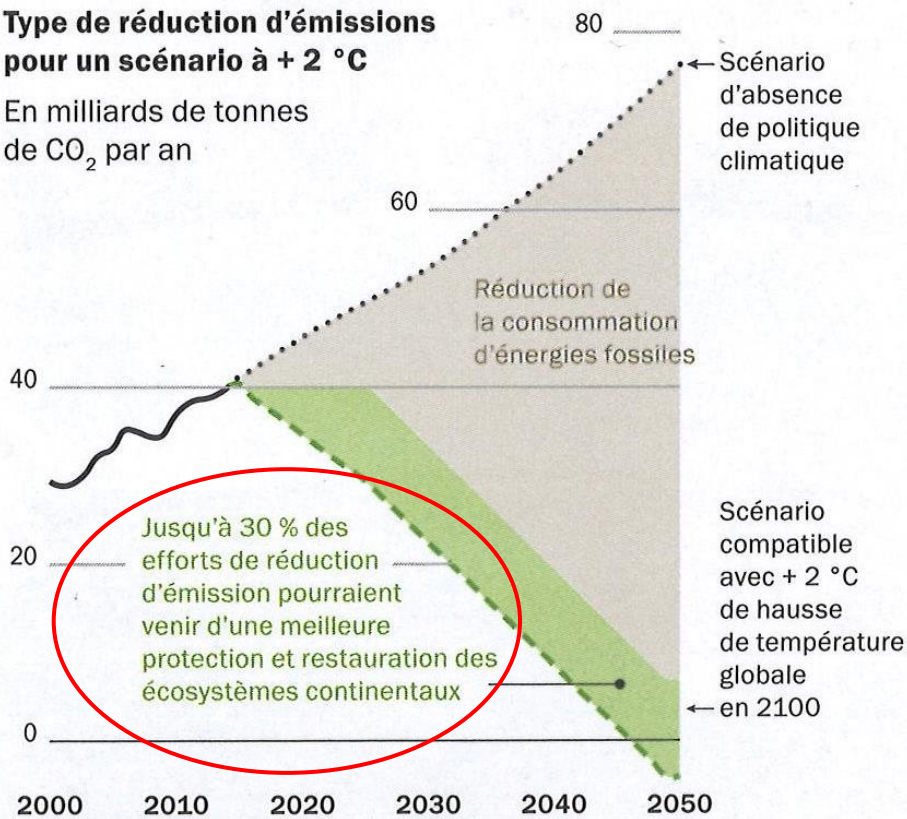


le changement climatique

Type de réduction d'émissions pour un scénario à + 2 °C

En milliards de tonnes de CO₂ par an

© Atelier de cartographie/Presses de Sciences Po, 2021



Source : B. W. Griscom et al., « Natural Climate Solutions », *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 114 (44), 2017.

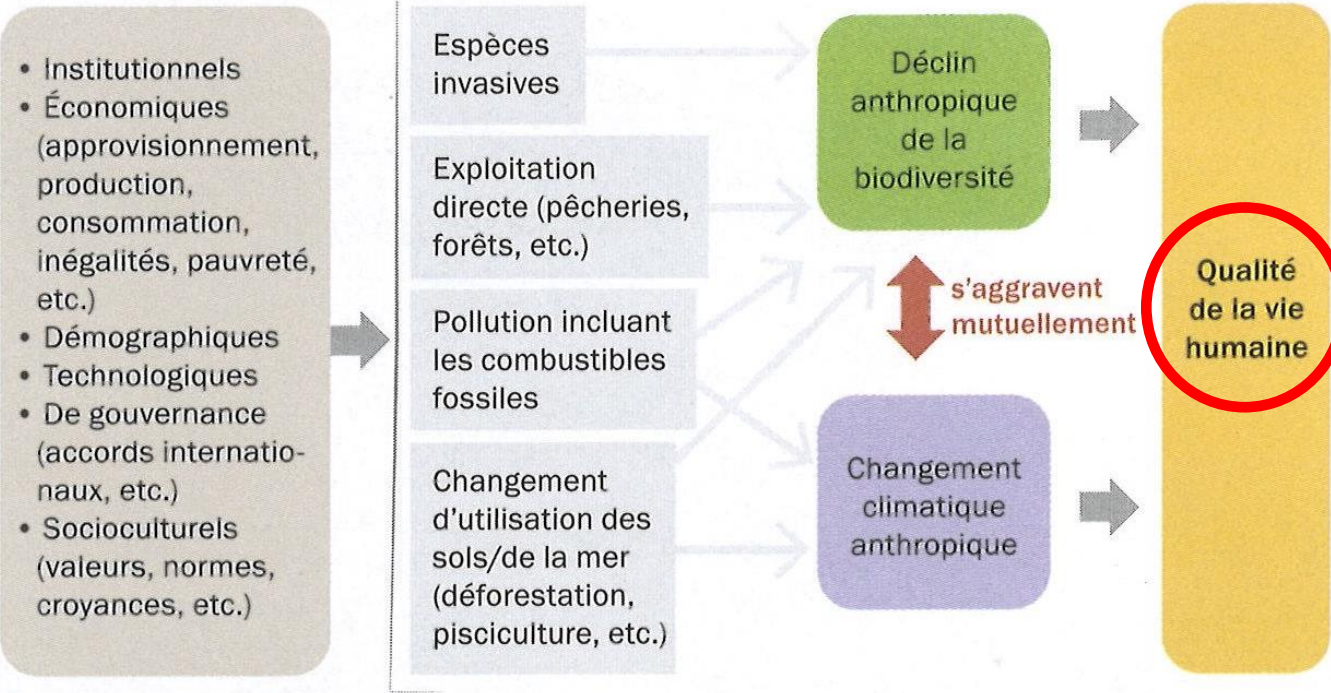
FACTEURS INDIRECTS

FACTEURS DIRECTS

déterminent...

conduisent à...

et influencent...



Source : IPBES-IPCC, *Biodiversity and Climate Change*, *Scientific outcome*, juin 2021.

AXE ET CONFLUENCE VEZERE-DORDOGNE UNE OPPORTUNITE DE DEVELOPPER DES PROJETS BENEFIQUES A LA BIODIVERSITE, A LA NATURALITE DE LA RIVIERE, ET AUX HOMMES

